

>>LECTURE A VUE INSTRUMENTALE <<

Niveaux concernés :

essentiellement le 3^{ème} cycle, le CPS et le 4^{ème} cycle (perfectionnement).

Facultativement et sur volontariat, pour les élèves en cours ou fin de 2^{ème} cycle, avec aval et collaboration du professeur d'instrument.

Disciplines :

cordes, claviers, vents (enseignants « spécialisés »).

Pour les autres (harpe, guitare, baroque, accordéon, percussion) les enseignants de la discipline prennent en charge cette activité durant le cours.

Il s'agit dans ce cas de donner des outils et des objectifs, et donc de susciter l'autonomie, plutôt que de formaliser un entraînement régulier.

Evaluation :

continue, elle est effectuée par le ou les professeurs, selon des modalités annuelles convenues avec la direction. La notation A/B/C/D/E, assortie des commentaires semestriels, peut avoir, en cas d'insuffisance, une interaction avec le cursus instrumental.

Contenus : obligatoirement basés sur une pédagogie de groupe, les cours cultivent autant l'écoute réciproque, l'aisance de lecture et la découverte de textes variés.